

Bienvenue

Séance candidats

11 mars 2026 - EPSIC

Procédure de qualification 2026 pour les AM - Canton de Vaud

Présentations

- **Laure Terrettaz**, cheffe experte pour le canton de Vaud (= CE)
- **Laurence Zimmermann**, adjointe de la cheffe experte
- Les responsables de branches :
 - Labo : **Mélanie Brunel**, **Geneviève Perriard** + Sandrine Mesot et Daniëla Habegger
 - Assistance : **Natacha Paillex** et **Caroline Barben**
 - Radiologie : **Sandrine Stoeckli**
- DGEP : **M. Badan**, responsable des PQ et **M. Grivel**, chef de pôle soins, santé et social
- Commission d'examen (CoQual)

Programme du jour

- ▶ Organisation et élaboration des examens
- ▶ Convocations
- ▶ Mesures compensatoires
- ▶ Experts, patients et surveillants
- ▶ Informations sur les travaux pratiques (TP)
 - ▶ Lieux
 - ▶ Consignes
 - ▶ Divers : durée, matériel autorisé, pondération,...
- ▶ Informations sur les connaissances professionnelles (CP)
- ▶ Calculs pour la note de CFC
- ▶ Résultats, échecs
- ▶ Information et contacts
- ▶ Questions
- ▶ Tirages au sort pour l'assistance et la radiologie

Organisation des examens

- ▶ Par la cheffe experte et son adjointe
- ▶ Sur la base de l'Ordonnance de formation et du Guide pour la procédure de qualification des AM CFC + annexe

Elaboration des épreuves d'examen

- ▶ Par le centre de compétences des AM de la FMH
- ▶ Sur la base du Plan de formation
- ▶ Traduction par la FMH

Convocations

- ▶ Envoi par la DGEP, en avril (environ un mois avant le premier examen)
- ▶ **Contrôler vos horaires dès réception !! en cas de doute → contacter la CE**
- ▶ Temps d'examen = temps de travail
- ▶ Absence / maladie / retard → **annonce immédiate à la CE + produire les justificatifs**

Ayez toujours avec vous votre carte d'identité + la convocation!

- ▶ Identité contrôlée avant chaque examen
 - ▶ Horaires, lieu et n° de salle figurent sur la convocation
 - ▶ N° de candidat·e également
-
- ▶ Relisez les instructions générales avant l'examen ! (cf. site internet)

Candidat·e·s avec mesures compensatoires

- ▶ C'est la DGEP qui octroie - ou non les mesures compensatoires.
- ▶ La cheffe experte les fait appliquer

Exemples :

- ▶ Temps supplémentaires → >30% de temps
 - ▶ *Ne s'applique qu'aux CP et à la préparation de la langue étrangère*
- ▶ Reformulation des consignes ≠ explication de la consigne
- ▶ Matériel spécifique → à apporter soi-même

Les experts

- ▶ Nommés par le canton ; formation d'experts HEFP
- ▶ Pour les examens pratiques : 2 professionnels de la branche expertisée
- ▶ Langue étrangère: 2 experts accrédités
- ▶ Soumis au devoir de réserve

Les patients

- ▶ Assistante médicale ou non ; possible futurs experts
- ▶ Joue un rôle ; agissez comme avec un patient du cabinet
- ▶ Soumis au devoir de réserve

Les surveillants

- ▶ Ne sont pas experts ; ne répondent pas aux questions
- ▶ Soumis au devoir de réserve

Travaux pratiques et oraux - consignes ^{1/2}

Dates : 2 - 19 juin 2026 (selon convocation)

- ▶ Ponctualité !
- ▶ Contrôle d'identité avant chaque examen
- ▶ Blouse obligatoire pour toutes les branches pratiques (excepté langue étrangère)
- ▶ Confidentialité de l'examen ; pas de bruits dans les locaux ; portables éteints !
- ▶ Examen avec un patient :
 - ▶ Se présenter
 - ▶ Saluer le patient, l'identifier et l'accueillir
 - ▶ Lui donner des explications sur le déroulement du soin ou de la radiographie
 - ▶ Prévoir la suite si nécessaire (prochain rdv, vaccins, etc...)
 - ▶ Respecter le confort du patient, adapter votre langage
 - ▶ Respecter les mesures d'hygiène
 - ▶ N'hésitez pas à faire déshabiller le patient si nécessaire

Travaux pratiques et oraux - consignes ^{2/2}

- ▶ Les expertes répètent les consignes plusieurs fois si nécessaire, sans pénalité
- ▶ Vous pouvez relire vos cas à tout moment durant l'examen, sans pénalité
- ▶ Les experts vous aident pour la recherche du matériel, sans pénalité
- ▶ Les experts vous indiquent le temps restant avant la fin de l'examen, sans pénalité

- ▶ Généralement, un des experts se place au bureau, l'autre reste à vos côtés
- ▶ Les experts doivent noter tout ce qu'ils observent ; aussi ce qui est correct !
- ▶ Il est possible que les CE, ou un autre intervenant autorisé, assistent à un examen ; ils ne prennent pas part à l'évaluation.

- ▶ Répétition d'un geste ou d'un positionnement possible, si le temps le permet, mais le nombre maximum de point ne sera pas obtenu.

Travaux pratiques - lieux d'examen

Radiologie

- HESAV - Rue du Bugnon 19, Lausanne
 - ▶ Visite des salles prévue le **jeudi 21 mai 2026**
 - Horaires joints à la convocation aux examens
 - Venir avec votre enseignant de radiologie
 - ▶ Entrée par la Rue du Bugnon 21 (passer devant les vitres du Musée de la Main)
 - ▶ Interphone (NB : ça peut prendre un certain temps !)

En cas d'urgence le jour de l'examen : ☎ 076 804 96 81 (Mme Stoeckli)

- ➡ **site internet**
 - ✓ Liste des positions de radiologie
 - ✓ Informations sur les salles
 - ✓ Exemple de pupitre de commande
 - ✓ Info-Accès

Travaux pratiques

Radiologie et évaluation de la qualité des images (= COD)

- ▶ Durée totale : 45 minutes
- ▶ Examen en 2 parties :
 - ▶ Pratique : positionnements = 30 minutes
 - ▶ Oral : lecture de clichés = 15 minutes
- ▶ Vous commencez par l'oral ou la pratique, selon votre choix. Un exercice commencé doit aller jusqu'au bout avant de passer au suivant

- ▶ Accueil et prise de connaissance de votre cas d'examen
- ▶ Lecture à haute voix

Travaux pratiques

Radiologie et évaluation de la qualité des images (= COD)

Oral : 3 lectures de clichés, dont 1 thorax

[15 minutes]

- ▶ Clichés sur films argentiques
- ▶ 4 critères d'évaluations
 - Reconnaissance de l'image / de l'organe
 - Anatomie radiologique
 - Evaluation du clichés et possibilité de corrections
 - Qualité de l'image et possibilité de corrections

- ▶ Matériel autorisé : aucun

Travaux pratiques

Radiologie et évaluation de la qualité des images (= COD)

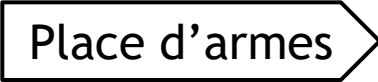

Pratique : 4 positionnements, dont 1 thorax [30 minutes]

- ▶ Prise en charge du patient comme au cabinet
- ▶ Considérez qu'il s'agit d'un patient à qui vous devez faire 4 radiographies.
- ▶ Appareil analogique
- ▶ Mesurer avant le positionnement
- ▶ Pupitre de commande à régler pour chaque positionnement ; avant le positionnement
- ▶ Utilisation des filtres lorsque nécessaire
- ▶ Radioprotection :
 - ▶ pas d'évaluation sur l'utilisation du tablier ou non
 - ▶ pas d'évaluation sur la question d'une év. grossesse ou non (radiographies à faibles doses)
- ▶ Matériel autorisé : dossier de formation et livre personnel de radiologie

Travaux pratiques - lieux d'examen

Laboratoire + assistance + langue étrangère

➤ Place d'armes (caserne militaire) de Moudon

- Transports publics : bus depuis Epalinges ou Moudon
 - ❖ arrêt [Bressonnaz-Village]
- Voiture : suivre les panneaux  puis 
 - !! Interdiction d'accéder à l'entrée principale de la Place d'armes
 - !! Interdiction d'utiliser le parking [Visiteurs], y c. dépose minutes
- Bâtiment n°4, zone hôpital
- En arrivant dans les locaux, s'annoncer au bureau de la responsable de site

En cas d'urgence le jour de l'examen : ☎ 058 466 02 33

➔ **site internet** ✓ Info-Accès
✓ ...

Travaux pratiques

Laboratoire et évaluation des paramètres des analyses (=COC)

- ▶ Temps prévu, avant le début de l'examen, pour visiter la salle
 - venir 30 min avant l'horaire
- ▶ Tirage d'une enveloppe et lecture pour vous-même
- ▶ L'examen comprend 3 demandes d'analyses :
 - Utilisation du microscope
 - Chimie après dilution d'un échantillon avec un photomètre
 - Tests rapides ou autres

!! identification ; unités !!

- ▶ Durée totale : 60 minutes

▶ Organisez-vous !

- ➔ **site internet**
 - ✓ Déroulement de l'examen
 - ✓ Liste des appareils
 - ✓ Photo de la salle

Liste des appareils de laboratoire



Mythic 18
(hémogramme)



Fuji Dri-Chem
(chimie sèche)



centrifugeuse
Hettich EBA 200



Afinion
(CRP, HbA1c, ACR)



Cobas h232
(d-dimères, troponines-T)



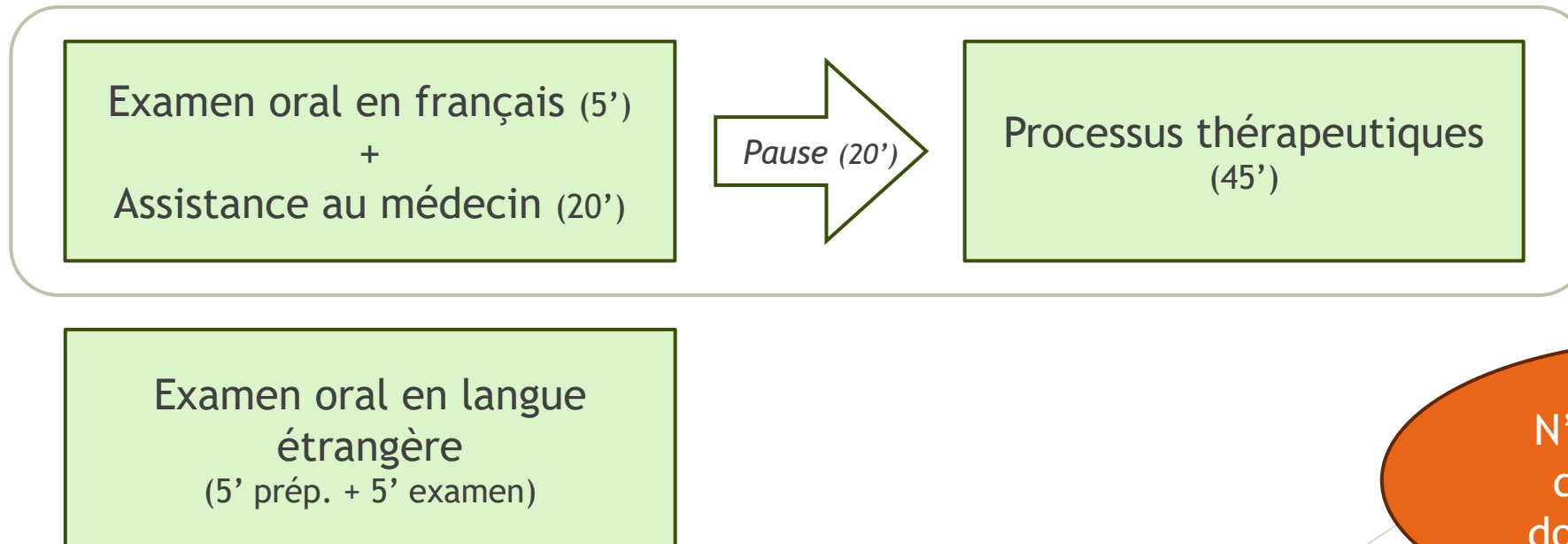
CoaguChek Pro II
(INR)

Travaux pratiques

"Examens d'assistance"

- Compétences opérationnelles :
 - COA : organisation et administration du cabinet
 - COB : assistance au médecin et processus diagnostique
 - COE : application des processus thérapeutiques

- Plusieurs épreuves :



N'oubliez pas de documenter le dossier patient !!

Travaux pratiques

Organisation et administration du cabinet (=COA) + Assistance au médecin et processus diagnostique (= COB)

→ 1^{ère} partie de l'examen

- ▶ Accueil par les expertes et le/la patient·e qui se présentent ; le/la patient·e ressort de la salle
- ▶ Tour de la salle avec une des expert.es qui répond à vos questions
- ▶ Vous prenez place au bureau

Examen oral en français : sous forme de jeu de rôle "téléphonique"

- ▶ Pas de temps de préparation
- ▶ Un des expert vous téléphone, la minuterie est enclenchée lorsque vous décrochez
- ▶ Durée : 5 minutes
- ▶ Fin de l'examen lorsque la minuterie sonne, que le téléphone soit terminé ou non

- ➔ **site internet**
- ✓ Consignes pour l'examen
 - ✓ Photos de la salle et appareil à ECG

Travaux pratiques

Organisation et administration du cabinet (=COA) + Assistance au médecin et processus diagnostique (= COB)

→ immédiatement après le téléphone

- ▶ Prise de connaissance de votre 1^{er} cas d'examen
- ▶ Lecture à haute VOIX (relecture possible à tout moment)
- ▶ L'examen commence à la fin de votre lecture
- ▶ Durée: 20 minutes
- ▶ Lavage des mains et prise en charge du patient ; mesures d'hygiène
- ▶ Exemple de gestes demandés : prise de TA, pouls, saturation, poids/BMI, ECG, table stérile, stérilisation, etc...
- ▶ Le lit à disposition est un lit d'hôpital ; vous pouvez le manipuler
- ▶ Fin de l'examen lorsque la minuterie sonne, que vous ayez terminé ou non

Vous sortez ensuite de la salle pour 20 minutes de pause

Travaux pratiques

Application des processus thérapeutiques (= COE)

→ 2^{ème} partie ; après les 20 minutes de pause

- ▶ Prise de connaissance de votre 2^{ème} cas d'examen
- ▶ Lecture à haute voix
- ▶ L'examen commence à la fin de votre lecture
- ▶ Durée: 45 minutes
- ▶ Lavage des mains non obligatoire, mais désinfection des mains !
- ▶ Prise en charge du patient quand cela est nécessaire. Attention : le patient sera le même qu'avant mais vous devez considérer qu'il s'agit d'une autre personne
- ▶ Exemples de gestes autonomes demandé : pose de perfusion, rinçage d'oreille (simulation), table stérile, Peak-flow, spirométrie, possibilité de devoir gérer un malaise avec ou sans arrêt cardiorespiratoire, etc....
- ▶ Fin de l'examen lorsque la minuterie sonne, que vous ayez terminé ou non

➔ **site internet** ✓ Recommandations de l'ARAM pour la pose de perf.

Travaux pratiques d'assistance

Quelques précisions diverses :

- ▶ Plaie
 - ▶ évaluation de la plaie par le candidat qui prépare le matériel nécessaire en conséquence
- ▶ Table stérile :
 - ▶ ouvrir les 4 premiers sachets de matériel + les cupules ; laisser le reste dans les emballages
 - ▶ possibilité de recommencer si le champ est stérilisé
- ▶ Prise de TA :
 - ▶ Double stéthoscope
- ▶ Injection :
 - ▶ geste réel dans un coussin d'entraînement
 - ▶ préparation : microbulles tolérées ; ne pas purger l'aiguille
- ▶ Instruction au patient
 - ▶ C'est le patient qui doit effectuer le geste, selon vos instructions
- ▶ Perfusion :
 - ▶ dans un bras artificiel ; purger la tubulure

Certaines tâches
sont implicitement
attendues !!

Travaux pratiques d'assistance

Prescription de médicaments

Médicament(s) à administrer ou appliquer

Médicament(s) à remettre avec explications

EXEMPLE

Prescription de médicaments

Patient/e : _____

Date de naissance : _____

Administration :

- Boostrix seringue préremplie i.m.

Remise de médicaments :

- Dafalgan 1 g 20 comprimés
Posologie : 1 - 1 - 1 - 0

Examen oral en langue étrangère

Organisation et administration du cabinet (=COA)

→ cette épreuve a lieu le même jour qu'un autre examen pratique à Moudon

- ▶ Accueil par les experts ; prise de connaissance du cas de l'examen
- ▶ Préparation durant 5 minutes
- ▶ Examen de 5 minutes sous forme de **jeu de rôle** avec un des deux experts présents
- ▶ Les thèmes sont tirés du plan de formation, par exemples (liste non exhaustive)
 - ▶ Accueillir les patients ; prise ou contrôle de leurs coordonnées,
 - ▶ Renseignements simples,
 - ▶ Modifier ou fixer un rendez-vous,
 - ▶ Explication sur le dosage et l'application d'un médicament,
 - ▶ Explication sur un déroulement : prise de sang, prise du pouls + TA, radiographie, ECG, prélèvement d'urines, etc...

Domaine de qualification - TP

Points d'appréciations		Durée	Matériel autorisé	Pondération pour la note de TP
1	COA : Organisation et administration du cabinet et	Oral français : 5 min. Oral langue étrangère : 5 min. = 30% de la note n°1	× aucun	15%
	COB : Assistance au médecin durant la consultation et exécution des processus diagnostiques	Pratique : 20 min. = 70% de la note n°1	✓ Dossier de formation ✓ Calculatrice de poche	
2	COC : Exécution des analyses de laboratoire et évaluation des paramètres des analyses	Pratique : 60 min.	✓ Dossier de formation ✓ Calculatrice de poche	30 %
3	COD : Exécution des processus diagnostiques d'imagerie médicale et évaluation de la qualité de l'image	Pratique : 30 min = 80% de la note n°3	✓ Dossier de formation ✓ Livre personnel de RX	40%
		Oral : 15 min = 20% de la note n°3	× aucun	
4	COE : Application des processus thérapeutiques	Pratique : 45 min.	✓ Dossier de formation ✓ Calculatrice de poche	15%

Rappel : blouse obligatoire pour tous les examens pratiques (excepté langue étrangère)

Connaissances professionnelles - consignes

!! PAS au CHUV !!

8 / 9 / 10 / 11 juin 2026 ; Centre de formation du CHUV, 2^{ème} étage
Av. de Crousaz 10 (M2 : arrêt Fourmi / Voiture : P+R Vennes = AQUATIS)

- ▶ Arrivée 30 minutes avant le 1^{er} examen
- ▶ Contrôle d'identité à l'entrée de la salle d'examen
- ▶ Portable éteint ; pas de montre ; sacs laissés à l'entrée de la salle
- ▶ Login de connexion personnel disposé aléatoirement devant les ordinateurs
- ▶ Examens numériques **individualisés**
- ▶ Interdiction de sortir durant toute la durée de l'examen ; pause entre les épreuves
- ▶ Pas de question durant l'examen
- ▶ Pas besoin de la blouse ; tenue professionnelle
- ▶ Un stylo + une feuille blanche autorisé (à remettre au surveillant en fin de journée)

Domaine de qualification - CP

Points d'appréciations		Durée	Pondération pour la note de CP
1	COA : Organisation et administration du cabinet	60 min.	20%
2	COB : Assistance au médecin durant la consultation et exécution des processus diagnostiques	60 min	15%
3	COC : Exécution des analyses de laboratoire et évaluation des paramètres des analyses	45 min	20%
4	COD : Exécution des processus diagnostiques d'imagerie médicale et évaluation de la qualité de l'image	30 min	30%
5	COE : Application des processus thérapeutiques	30 min	15%

Matériel autorisé
✓ calculatrice de poche
un stylo + une feuille blanche sont également autorisés
→ feuilles à remettre au surveillant en fin de journée

Examen de culture générale

- ▶ Date : lundi 1^{er} juin 2026
- ▶ Lieu : dans vos écoles respectives
- ▶ Certains candidats peuvent être dispensés (art. 32 ; 2^{ème} CFC, ...) ; la pondération générale est alors adaptée.

Calcul de la note d'expérience

- ▶ Moyenne des 6 notes semestrielles de l'enseignement des connaissances professionnelles
- ▶ Les candidats en provenance des écoles privées sont dispensés ; la pondération générale est alors adaptée en conséquence.

Obtention du CFC

Pondération globale	Voie duale	Voie privée
Travaux pratiques (TP)	30 %	40 %
Connaissances professionnelles (CP)	30 %	40 %
Culture générale	20 %	20 %
Notes d'expérience	20 %	-
<i>Pondération adaptée pour les situations particulières</i>		

Conditions à réunir pour l'obtention du CFC :

- ▶ TP : note égale ou supérieure à 4.0
- ▶ CP : note égale ou supérieure à 4.0
- ▶ Note globale : égale ou supérieure à 4.0

Communication des résultats

- ▶ Aucun résultat n'est communiqué par téléphone !
- ▶ Résultats envoyés par la DGEP
 - ▶ CFC obtenu : courrier A
 - ▶ Echecs : courrier recommandé
 - ▶ L'employeur reçoit une copie des résultats en courrier A
- ▶ Cérémonie de remise des CFC
 - ▶ jeudi 9 juillet 2026 ; détails suivront ultérieurement

Echecs

- ▶ Venez voir vos épreuves !
- ▶ Sur rendez-vous, durant la semaine du 6 au 10 juillet 2026
- ▶ à l'OrTra santé-social Vaud
- ▶ Durée : 45 minutes

- ▶ Contacter votre commissaire professionnelle ou votre école pour discuter de la suite de votre parcours de formation.

- ▶ Délai de recours : 10 jours dès réception de l'avis postal

- ▶ Un domaine en échec doit être répété dans son intégralité

Informations

- ▶ Site internet : www.amed-cfc.ch *(ne pas utiliser la barre de recherche Google)*
- ▶ FMH, page dédiée aux AM : www.mpa-schweiz.fmh.ch
- ▶ **Cheffe experte - PQ AM Vaud**
 - ▶ **Laure Terrettaz**
 - ▶ 078 743 54 49
 - ▶ lterrettaz.dgép@gmail.com
- ▶ **DGEP**
 - ▶ renaud.badan@vd.ch
- ▶ N° en cas de problème, le jour de votre examen uniquement
 - ▶ ☎ Moudon : 058 466 02 33
 - ▶ ☎ Hesav : 076 804 96 81